



Vous invitent à participer aux



CHAMPIONNATS DE BRETAGNE EPEE, FLEURET ET SABRE

M 15 – M 17 – M 20 – SENIORS – VETERANS

Compétition ouverte au Handisport

Le samedi 2 mars et dimanche 3 mars 2019

A Vannes au complexe sportif de Kercado
Rue Winston Churchill
56000 Vannes



SABRE

M 15 – M 17 – M 20 – SENIORS – VETERANS

Samedi 2 mars 2019

Catégorie	Appel	Scratch	Début
M15 INDIVIDUEL PUIS EQUIPE	10H00	10H15	10H30
M20 INDIVIDUEL PUIS EQUIPE	11H45	12H00	12H15
VETERANS INDIVIDUEL PUIS EQUIPE	14H00	14H15	14H30

Dimanche 3 mars 2019

Catégorie	Appel	Scratch	Début
M17 INDIVIDUEL PUIS EQUIPE	8h30	8h45	9H00
Sénior INDIVIDUEL PUIS EQUIPE	10H00	10H15	10H30

FORMULE

Individuel :

- 1 tour de poules (6 à 7 tireurs), suivi d'un tableau d'élimination directe (pas de repêchage)

Tous les matchs de poules seront tirés en 5 touches avec touche de handicap pour les vétérans (V1/V3 -1 etc....).

En poule, suivant le nombre de participants par catégories, les valides et handisport hommes et femmes tirent ensemble puis un tableau séparé par catégorie.

Les matchs de tableau seront tirés :

Epée/fleuret

- En 15 touches pour les M 17, M 20 et seniors (3x3minutes)
- En 10 touches pour les M 15 et vétérans. (2x3minutes)

Sabre :

- En 15 touches (pause à 8)

Equipe : En fonction du nombre d'équipe engagées, composition des équipe par club, tableau d'élimination direct

Attention : pour la 1^{er} fois, une épreuve par équipe vétérans

Par équipe Vétérans:

- Possibilité de mixer les équipes (H/F), pas de règle des 150 ans, possibilité de faire les équipe club ou Comité Départemental
- Tableau d'élimination directe en relais sur 36 touches
- Pas de changement d'équipe le jour de la compétition

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre d'inscrits

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour le mercredi 27 février 2019, engagement en ligne sur le site de la FFE.

Droit d'inscription de **12 € par tireur en individuel** et **20 € par équipe** paiement sur place.

ARBITRAGE, REGLEMENT ET DIRECTOIRE TECHNIQUE

- Chaque club engageant 4 tireurs ou plus doit présenter un arbitre.
- Ces derniers devront se présenter à l'heure d'appel de la catégorie arbitrée, et seront indemnisés conformément à la réglementation en vigueur.
- L'accès aux abords des pistes est strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres et aux responsables de club. Les accompagnateurs et spectateurs devront rester dans les tribunes ou dans les espaces prévus à cet effet.
- Les équipements, armes et tenues, doivent être conformes aux normes de la F.F.E. en vigueur pour la catégorie concernée.
- Le directoire technique de 3 personnes sera constitué au début des épreuves pour chaque journée et aura pouvoir de juger sans appel tous les cas litigieux qui lui seront présentés, en conformité avec le règlement F.F.E. en vigueur
- Le référent arbitre sera présent durant les 2 jours et aura la gestion des arbitres de la compétition

Récompenses

Les coupes et médailles aux 4 premier(e)s de chaque catégorie

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Posselt Lionel 06 64 69 46 36

Dispositions annexes

Un point restauration sera tenu durant les 2 jours

Un stand Léon Paul partenaire du CREB sera mis en place sur l'ensemble de la compétition.

Sécurité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident

Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité

Hébergement :

Maison du diocèse Espace Montcalm rue des Ursulines 56000 Vannes

Tél : 02 97 68 15 68

Proche du lieu de la compétition et du centre ville de Vannes avec des tarifs attractifs

BONNE COMPETITION A TOUS

Nos partenaires

 **Leon Paul**



 **INTERSPORT®**



 **LE DORÉ**
M A T E R I A U X



Le Télégramme